

Ministère de la Défense et des Anciens Combattants

XI^{ème} Journée Nationale du Réserviste - Hôtel de Brienne, Paris - 4 mai 2011

Hier, le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants Gérard Longuet a remis le Trophée 2011 aux deux lauréats du concours de la « Réserve Militaire » : la société Total représentée par Monsieur François Viaud Directeur des Ressources Humaines et le Cabinet Delaporte, Briard et Trichet représenté par François-Henri Briard avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

Trois conventions ont été signées au cours de cette cérémonie, elles ont pour objet de matérialiser l'adhésion des sociétés EADS représentée par Frédéric Agenet, GDF Suez représentée par Yves de Gaulle et MBDA représentée par Antoine Bouvier; à l'octroi à leurs réservistes de facilités allant au-delà des exigences légales lorsque les réservistes s'absentent de leurs postes de travail (salaire, protection sociale et prévoyance). Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants reconnaît ainsi la contribution de ces entreprises au développement de l'esprit de défense et leur réel soutien à la politique de la réserve militaire.

Photos © Jean-René Tancreède



François-Henri Briard et Gérard Longuet



François Viaud et Gérard Longuet

Premier cabinet d'avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation à avoir reçu la qualité de partenaire de la Défense nationale, le cabinet Delaporte, Briard & Trichet s'efforce depuis plusieurs années de renforcer le lien entre la Nation et les forces armées, en assurant la promotion de l'esprit de défense au sein du monde judiciaire, en France et aux Etats-Unis.

En récompense de ces efforts, et à l'occasion de la 11^{ème} Journée nationale du réserviste, Maître François-Henri Briard a reçu de Monsieur Gérard Longuet, ministre de la Défense, le prix de la réserve militaire lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Brienne.

Ce prix, qui était décerné pour la première fois, traduit la volonté du ministère d'encourager les entreprises Partenaires de la Défense qui s'impliquent pour l'exercice par leurs salariés

réservistes de missions dans les forces armées, apportant ainsi leur soutien concret à la politique de la réserve militaire prévu par la convention qu'elles ont signée.

Auditeur de l'IHEDN, Maître François-Henri Briard participe assidument aux sessions de l'Institut. Il est également depuis cette année membre du jury d'admission à l'Ecole de Guerre. Cet engagement est aussi celui des équipes du cabinet Delaporte, Briard & Trichet, dont les collaborateurs réservistes s'investissent tant dans leurs missions auprès du ministère de la Défense, que dans le monde associatif du Barreau de Paris. Ainsi, le référent défense du cabinet, Maître Stéphane Colmant, a été nommé secrétaire général adjoint de l'association des réservistes du Palais, et collabore depuis plusieurs années avec l'Etat-major des armées au titre de la réserve

opérationnelle et en qualité d'officier juridique. Mais l'engagement du cabinet Delaporte, Briard & Trichet dans le cadre du partenariat défense se manifeste également dans son attachement à promouvoir le rapprochement franco-américain par son travail avec l'Institut Vergennes, présidé par Maître François-Henri Briard.

Dans ce cadre, en novembre 2010, Maître François-Henri Briard a permis à une délégation française composée notamment de membres de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat, de professeurs de Droit, de magistrats, et d'avocats d'être reçus officiellement au sein de la prestigieuse académie militaire de West Point. Devant 4 700 cadets, François-Henri Briard a pu évoquer l'importance de son engagement, en France, auprès du monde de la Défense. Le partenariat Entreprises/Défense constitua d'ailleurs un élément d'échange, comme cela avait déjà le cas, lors d'un précédent voyage, en novembre 2008, au cours duquel une délégation de l'Institut Vergennes avait pu assister à une cérémonie au cimetière français du champ de bataille de Yorktown, et être reçue au Pentagone. A cette occasion, Monsieur Robert M. Gates avait souhaité que leur soit remise la médaille du Pentagone.

Nous félicitons les lauréats ainsi que les entreprises Total (2005), EADS (2011), MBDA (2011) et GDF Suez (2011) qui, par la signature de conventions de soutien à la politique de la réserve militaire, renforcent le lien entre la Nation et les armées.

2011-210
Jean-René Tancreède

Photo © Jean-René Tancreède - Téléphone : 01.42.60.36.35



Frédéric Agenet, Antoine Bouvier, Gérard Longuet et Yves de Gaulle